

L'ARCEP ET BESSON SE DISPUTENT SUR FREE

LE 27 JANVIER 2012 ANDRÉA FRADIN

Free Mobile est officiellement le trublion du secteur des telecom. A tel point que l'autorité de régulation et le ministère de l'Industrie se disputent la reprise en main du dossier.



Mise à jour

Ce 30 janvier, la passe d'armes se poursuit entre le régulateur des télécoms et le ministre de l'Industrie. En jeu : savoir qui des deux instances s'est saisie en premier de la polémique Free mobile (voir ci-dessous). Un bras de fer qui se fait aujourd'hui par l'intermédiaire du journal *Le Figaro*.

Un **article** publié ce week-end a suscité une vive réaction de l'Arcep, qui s'est fendue d'un communiqué de presse visant à en *"préciser et [à en] compléter les informations"*. Intitulé *"Free mobile: bras de fer entre Besson et l'Arcep"*, le papier revient sur les bisbilles qui occupent Éric Besson et le régulateur autour du contrôle de la couverture du réseau Free Mobile. Selon *Le Figaro*, Eric Besson aurait *"envoyé un courrier au gendarme des télécoms (Arcep) lui demandant de vérifier que le réseau de Free Mobile couvre effectivement 27% de la population, conformément aux engagements de sa licence."* Une formulation qui *"peut laisser croire que ce n'est qu'à la suite de la demande du ministre que l'ARCEP a décidé de procéder à un contrôle de la couverture du réseau de Free."*, regrette le régulateur, qui rappelle que le 26 janvier, il n'avait *"été saisie d'aucune [...] demande du Gouvernement"*. Et d'enfoncer le clou en écrivant qu'Éric Besson a demandé l'intervention du gendarme des télécoms bien après que ce dernier n'en prenne, seul, la décision.

Si l'Arcep signale dans ce même communiqué que *"le régulateur et le Gouvernement partagent une totale convergence de vues sur l'action à mener"*, elle n'en poursuit pas moins les hostilités avec Bercy. Vendredi déjà (voir ci-dessous), elle indiquait cette même chronologie à *OWNI*, mettant en avant l'antériorité de sa décision dans le dossier Free Mobile.

Après la vague d'enthousiasme médiatique, l'opérateur a été au cœur d'une polémique sur la qualité réelle de son réseau, sans que des preuves solides puissent toutefois étayer les accusations. Sabotage de la concurrence pour les uns, arnaque de Free pour les autres, la situation provoque l'émoi dans le secteur des télécoms. Vendredi, c'est un Xavier Niel fébrile qui **interpellait** directement le ministre de l'Industrie sur Twitter : *"Free a fait son job: des centaines de milliers d'abo libérés et ravis, qui ont divisé leur facture, sur un réseau qui fonctionne. Au Ministre de faire son job: agir dans l'intérêt du consommateur en imposant le respect de la loi (porta en 3j / desimlockage immédiat)." Réponse* d'Éric Besson : *"Je le fais, Xavier. Nous en reparlerons."* Et son cabinet de renchérir, toujours sur Twitter, en taclant le

fondateur de Free sur son **investissement relatif** au sein du GIE en charge de la portabilité des numéros (voir à ce sujet : “**Free Mobile : mythe, parano ou réglo ?**”) et sur le **respect du délai légal** de rétractation. Ambiance...



Je le fais, Xavier. Nous en reparlerons.
“@Xavier75: Au Ministre de faire son job: agir ds l'intérêt du conso en imposant le respect de

28 Janv via [Twitter for iPhone](#) ☆ Favori ↻ Retweeter ↻ Répondre

Mentionné dans ce Tweet



Nouveau rebondissement dans l'affaire Free mobile. Depuis l'arrivée du petit dernier dans l'univers “*impitoyable*” du téléphone portable (dixit Free, lui-même), le monde des telecoms est **animé d'un joyeux bordel**. Sur lequel se sont penchés aujourd'hui le régulateur des télécoms (Arcep) et le ministre de l'Industrie et de l'Économie numérique. Successivement. A moins que ce ne soit l'inverse : en coulisses, ministère et régulateur se disputent la reprise en main du dossier Free mobile.

A 14h10, nous certifie l'Arcep, un communiqué de presse **répond** aux inquiétudes relatives à la qualité du réseau Free mobile. Depuis quelques jours en effet, la presse se fait le relais d'accusations portant sur la couverture déficitaire de Free mobile, sans que la concurrence ne se prononce officiellement sur le sujet. Tout en rappelant les difficultés inhérentes au déploiement d'un réseau mobile -tâclant au passage SFR, Bouygues Telecom et Orange, rappelés à l'ordre au moment de leur lancement-, et précisant avoir déjà validé le réseau de Free en décembre dernier, le régulateur déclare :



FREE MOBILE CRIE AU COMLOT

Free Mobile : mytho, parano ou réglo ? Xavier Niel semble débordé par le buzz qu'il a lui-même provoqué avec son offre ...



Toutefois, dans un souci de transparence et de sérénité, l'ARCEP a estimé utile de demander à la société Free Mobile d'actualiser les informations relatives à l'état de son réseau, incluant notamment une liste des sites installés, des sites effectivement activés, et des motifs qui auraient pu la conduire, le cas échéant, à l'extinction de certaines stations de son réseau. L'ARCEP examinera ces éléments avec la plus grande attention.

En tenant compte des éléments fournis, l'ARCEP engagera une vérification sur le terrain, selon la même méthode que celle utilisée pour les précédents contrôles. Les résultats seront rendus publics.



A 14h27, **Le Figaro** publie une lettre en date du 25 janvier 2012, dans laquelle Éric Besson demande au patron du régulateur du secteur Jean-Ludovic Silicani de “*vérifier que le réseau de Free Mobile ouvert le 10 janvier dernier couvre effectivement 27 % de la population, conformément aux engagements de sa licence.*”

Du côté de l'Arcep néanmoins, on est formel : “*le courrier*

est parti à 14 heures aujourd'hui de l'Industrie, et est arrivé à 14h20. Et à 14h10, nous publions notre communiqué." Sur le fond en revanche, le régulateur se refuse à tout commentaire.

En clair, de lourds soupçons pèsent sur la date réelle du courrier d'Éric Besson. Son cabinet nous certifie que la lettre a bien été signée le 25 janvier et envoyée par La Poste le même jour. Voyant en fin de semaine que le courrier n'avait pas été réceptionné à l'Arcep, il aurait été renvoyé par coursier ce 27 janvier. En clair, pour Bercy, il est arrivé avant la publication du communiqué du régulateur. Sur le site du *Figaro*, ce document est d'ailleurs présenté en tant que "réponse" à la lettre d'Éric Besson, sans que cette information soit clairement écrite par l'Arcep.



FREE FRIME

Un Xavier Niel au bord des larmes, une communauté surexcitée sur Twitter et une couverture médiatique unanime. C'est le ...



@Eric_Besson

Eric BESSON ✓

2/2. En sollicitant l'ARCEP, je suis dans mon rôle et j'applique la loi. Seule à pouvoir vérifier en tte indépendance si le réseau est ok



@Eric_Besson

Eric BESSON ✓

3/3 . Free suite et fin. Ai évidemment donné mon accord pour que l'ANFR apporte son appui à l'ARCEP. Laissons la travailler maintenant.

Ces bisbilles de calendrier révèlent les tensions, déjà anciennes, qui existent entre le ministère de l'Industrie et l'Arcep. En particulier sur le dossier brûlant de Free Mobile. Si la couverture du réseau du nouvel opérateur pose réellement problème, personne ne veut endosser la responsabilité du laissez-faire. Et chacun tente de prouver qu'il a été le premier à se saisir des inquiétudes qui bruissent, sans pour autant être étayées par des éléments tangibles. Officiellement, Orange, SFR et Bouygues Telecom n'ont pour le moment réalisé aucune action auprès de l'Arcep, quand leurs ingénieurs dénoncent sous couvert d'anonymat la déficience de l'infrastructure de Free.

Dans sa lettre, le ministre de l'Industrie ne manque pas de rappeler à l'Arcep sa responsabilité en terme de validation du réseau :



Selon l'article L36-7 du code des postes et des communications électroniques, l'ARCEP est chargée de contrôler le respect par les opérateurs des obligations résultant des autorisations dont ils bénéficient et de sanctionner les manquements constatés.



“Autorisations” qui, commente Eric Besson, ont été attribuées par l’Arcep le 13 décembre dernier. De son côté, le régulateur réclame dans son communiqué l’aide de l’ANFR (Agence nationale des fréquences), “pour faciliter les contrôles de couverture des réseaux des opérateurs mobiles menés par l’ARCEP”. Un établissement placé sous la tutelle... du ministre de l’Industrie.

Jusque dans ses instances de régulation, la bonne ambiance des telco semble avoir gagné l’ensemble du secteur.

Photo d’Eric Besson par Ophelia Noor pour Owni pendant le forum e-G8 à Paris en mai 2011

ZEP

le 28 janvier 2012 - 2:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas con le Niel ! Le patron de Free, en pleine tourmente au sujet de son réseau, affirme contre vents et marées que tout est opérationnel. Sur le terrain, pourtant, les antennes Free ne semblent pas fonctionner, surtout en région parisienne et dans les très grandes agglomérations. Conformément au contrat d’itinérance, c’est donc Orange qui prend le relais dans les zones non couvertes par Free. Pour l’abonné, c’est transparent !

Pour assurer une qualité de service impeccable en zone dense, quoi de plus simple d’utiliser le réseau d’un concurrent, qu’on insulte au passage ?

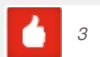
Niel s’énerve et accuse les autres opérateurs de complot, renforçant son image de chevalier blanc... Il rappelle que l’Arcep, gendarme des télécoms et autorité indépendante, a validé l’ouverture du réseau après avoir constaté que 27% de la population était couverte par Free Mobile. Il y a peu de chances que l’Arcep se soit trompé.

Je pense plutôt que Free a joué un coup magistral : le quatrième opérateur couvre très certainement 27% de la population, mais je doute qu’il couvre les zones à forte densité, en termes d’abonnés. Pour Paris, la région parisienne et les grandes agglomérations, l’opérateur s’appuierait donc massivement sur Orange. 27% de la population peut-être, mais avec une majorité de ses abonnés – une grande majorité – vampirisant le réseau d’Orange. Free peut donc satisfaire les exigences de l’Arcep tout en offrant une qualité de service pour la grande partie de sa clientèle (majoritairement urbaine). Xavier Niel aurait donc beau jeu de railler ses concurrents, lui qui – selon toute vraisemblance – utilise massivement leur réseau dans les zones à forte densité, le temps de placer ses propres antennes.

Il s’agit bien sûr d’une hypothèse, mais celle-ci confirmerait bien des constats d’utilisateurs : il n’y a quasiment aucune antenne Free active à Paris, le service fonctionne bien (normal, c’est Orange, un réseau éprouvé), mais Free est pourtant dans les règles auprès de l’Arcep.

Vampiriser le réseau des concurrents tout en les insultant, Free aurait-il vraiment tout compris ?

VOUS AIMEZ



3

VOUS N’AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

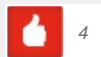
EOMER

le 28 janvier 2012 - 3:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*beaucoup de conditionnel la dedans..
à quand une cartographie des antennes actives, réellement ?
cela ne devrait pas être compliqué à fournir de la part de free ou même d’orange.
mais bizarrement, personne ne semble vouloir produire ce genre de choses.
la vérité est donc si difficile à dire ?
ou alors, personne chez eux ne maîtrise la création de cartes. ?
à moins bien sûr que les personnes responsables se préoccupent plus d’argumenter et de faire le buzz sur twitter que de chercher, prouver et résoudre les causes réelles de ce problème..
comme d’habitude..*

VOUS AIMEZ



4

VOUS N’AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

C72

le 28 janvier 2012 - 10:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



carte antennes free

<http://couverture.3g.free.fr/carte.php>

Free paie cher pour utiliser le réseau d'Orange. Normal qu'il l'utilise, je ne vois pas où est le problème.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTENNE RELAIS DE PLUS

le 28 janvier 2012 - 21:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Carte des antennes portables Free.fr déjà installées :
[http://maps.google.fr/maps/ms?](http://maps.google.fr/maps/ms?ie=UTF8&msa=0&msid=209003653872065395695.0004a1c1102ba69c6075b)

[ie=UTF8&msa=0&msid=209003653872065395695.0004a1c1102ba69c6075b](http://maps.google.fr/maps/ms?ie=UTF8&msa=0&msid=209003653872065395695.0004a1c1102ba69c6075b)

Cartographie des antennes (site de l'État) :
<http://www.cartoradio.fr/>

rien sur les projets d'installation, pour l'instant.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOCATAIRES14

le 29 janvier 2012 - 4:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ce site officiel Cartoradio n'est malheureusement jamais à jour du nombre réel d'antennes installées, ni des fréquences d'émission. Un site un peu trop pipeau. Vous voyez vaguement que "là" il y a une ou des antennes, mais ni le nombre, ni l'opérateur, ni les fréquences. Quand aux projets de nouvelles installations ou modifications d'installations existantes, on peut toujours rêver ; elles ne figurent nulle part, jalousement tenues au secret par les opérateurs...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTENNE RELAIS DE PLUS

le 28 janvier 2012 - 21:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le problème avec la venue de Free.fr est que cette entreprise doit couvrir un max le pays de ses antennes relais. L'ARPEC lui a concédé de mettre sur le marché ses offres avec seulement 27 % de couverture (le reste en contrat avec Orange). Free.fr amasse un max de fric en très peu de temps ; et ce fric qui lui permet ensuite de continuer sa couverture par des ANTENNES RELAIS de plus, c'est à dire, un nombre assez équivalent à celles qui existent aujourd'hui avec les autres fournisseurs : conclusion : nous aurons DEUX fois plus d'antennes qu'avant sa venue !

Cela, ARPEC le savait, Orange le savait, SFR etc. le savaient. Nous, on l'a dans l'bab. Car, tout près de chez moi, j'ai une grosse antenne, hé bé à à peine 200 mètres à vol d'oiseau, Free.fr a demandé à la mairie d'en installer une neuve, près d'une maternelle et de bâtiments avec plein de gens dedans qui dorment, mangent, etc. Voilà voilà : perso j'ai pas d'portable et malgré les offres alléchantes de Free.fr, j'ai pas envie d'avoir des antennes partout...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STEPH@NE

le 29 janvier 2012 - 9:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si un 4e fournisseur arrive en plus des autres, cela fait 25% d'antennes

en plus et ça ne peut pas doubler le nombre ou bien, une subtilité mathématique m'échappe. Après, une de plus ou de moins qu'est ce que cela change à part générer des maux de tête pour ceux qui ne peuvent pas voir une antenne même en peinture ?

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTENNE RELAIS EN PLUS

le 29 janvier 2012 - 15:57 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En fait, selon cette page (http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/02/18/1428600_47-000-antennes-relais-en-france-l-inquietude-monte.html) ce ne sera "que" un dixième, vu qu'il y en aurait 47'000 sur le pays. Merci pour l'observation ! Soit : en tout, 50'000, tout de même !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

3 pings

Black Eco's Blog » L'Arcep et Besson se disputent Free mobile le 27 janvier 2012 - 20:45

[...] de régulation et le ministère de l'Industrie se disputent la reprise en main du dossier. Via owni.fr Catégorie: Veille Partager cet article: Tweeter +1 [...]

L'Arcep prête à défendre son indépendance » revue du web, Just another weblog le 31 janvier 2012 - 12:56

[...] au ministère de l'Industrie dans l'affaire Free Mobile (lire à ce sujet : "L'Arcep et Besson se disputent sur Free Mobile", le gendarme des télécoms multiplie les interventions en signe d'indépendance. Son patron [...])

Free Mobile : Orange remet "les pendules à l'heure" » revue du web, Just another weblog le 1 février 2012 - 17:59

[...] aussi sur OWNI: – Free : mytho, parano ou réglo ? – L'Arcep et Besson se disputent sur Free – Free [...]